



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/328
9 décembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

261ème séance plénière

PC Journal No 261, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 328

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Estonie jusqu'au 30 juin 2000.